
Focus - Comment valoriser la bande-dessinée et les mangas en bibliothèque ?

Formation à distance

Dates : 21/11/2024

Durée : 3 heures

Publics visés : Personnels de bibliothèques en charge d'un fonds BD et mangas

Lieu de la formation : Plateforme pédagogique de la formation à distance, Enssib , 69100 Villeurbanne

Responsable scientifique : Benjamin CARACO Responsable de la BU Rosalind-Franklin SCD de l'Université de Caen

Compétences visées

Appréhender la diversité de l'offre de bande-dessinée et de mangas

Passer d'une logique de réponse à la demande, à une logique d'offre

Méthodes pédagogiques

La classe virtuelle aura lieu de 9h00 à 12h00. Elle vise l'acquisition de compétences opérationnelles en un temps court (3 heures). Elle se déroule entièrement à distance, en temps réel.

Une classe virtuelle propose au participant un déroulé pédagogique structuré, alternant des phases d'exposés et des phases de mise en pratique.

Une large part est accordée aux échanges, à l'interactivité avec les participants.

Contenu de la formation

L'offre de BD et de mangas

Identifier les partenaires (libraires, festivals...)

Valoriser en lien avec ces partenaires

Cette formation est conçue en lien avec la parution au printemps 2024 de l'ouvrage " Valoriser la bande-dessinée et les mangas en bibliothèque. Loisirs et médiation des savoirs", dans la collection "Boîte à outils" des Presses de l'Enssib, sous la direction de Benjamin Caraco.

Tarifs 75€

Payant pour tous. Gratuit uniquement pour les agents relevant directement du Ministère de la Culture.

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vos contacts

Claudette Laib et Hélène Sauvageot, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV

Direction des études et des stages

Tél : +33 (0)4.72.11.44.46

Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 21/11/2023 au 08/10/2024.

Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.